L'actualité du MILITANT des industries chimiques

LE MILITANT | n° 481
| 05 décembre 2024 |

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Compte-rendu réunion DSC et coordinateurs du 03 décembre 2024 **p.2** / 7 heures de travail gratuit **p.3** / Tract : Le 12 décembre : toutes et tous en grève pour imposer une autre politique industrielle ! **p.4**

l'agenda

CEF
10/12

GRÈVES
12/12 : SUR TOUS NOS SITES

Réunions fédérales à venir

- 09/12 **Officines : CPNEFP**
- 09/12 **Chimie : CMPPNI**
- 10/12 **Caoutchouc : CPPNI**
- 11/12 **Caoutchouc : SPP**
- 11/12 **Pétrole : CPNSS Santé**
- 12/12 **LBM : CPPNI**
- 12/12 **Collectif Histoire sociale : réunion**
- 12/12 **Plasturgie : CPNEFP**
- 13/12 **Répartition pharma : CPG**
- 17/12 **Industrie pharma : Jury CQP**
- 17/12 **Pétrole : OPMQC - GTPa PAM**
- 18/12 **Plasturgie : CMPPNI**
- 19/12 **Chimie : CA 2I**
- 06/01 **Réunion syndicats région aquitaine**

Droits et libertés

CSE : Fin de la condition d'ancienneté pour les activités sociales

Dans son arrêt du 3 avril 2024 (n° 22-16812), la Cour de cassation a jugé qu'une condition d'ancienneté comme critère d'accès aux bénéfices des activités sociales et culturelles d'un CSE était illicite.

Dans une note publiée le 30 juillet 2024, l'URSSAF a fixé la date limite du 31 décembre 2025 pour que les CSE se mettent en conformité avec cette décision et suppriment la condition d'ancienneté pour bénéficier des activités sociales et culturelles, si elle existe.

À partir du 1er janvier 2026, si le critère d'ancienneté était maintenu, les CSE risqueraient un redressement fiscal sur toutes les activités conditionnées à l'ancienneté.

Pour rappel, les stagiaires et les salariés en contrat à durée déterminée ont également droit de bénéficier des activités sociales et culturelles de l'entreprise (article L. 2312-78 du Code du travail).

Orga et vie syndicale

Formation syndicale 2025

Tous les syndicats de la FNIC CGT ont reçu le calendrier des formations 2025. Il est également consultable sur le site Internet fnic-cgt.fr.
La formation est un outil indispensable pour permettre à nos syndiqués de devenir des militants actifs et participants à la vie de nos syndicats. Afin de les rendre plus accessibles, tous nos modules peuvent être organisés en territoires pour les syndicats de la FNIC-CGT, sous réserve d'un nombre minimum de stagiaires par session pour assurer leur bon déroulement.

L'organisation de la formation en territoire se construit dans le cadre des collectifs régionaux de la Fédération. Faites remonter vos besoins auprès de vos référents FNIC régionaux ou départementaux.

Pour rappel, chaque salarié a le droit de s'absenter 12 jours par an en formation syndicale, s'il en fait la demande auprès de son employeur.

Pour être acteur de la vie syndicale, je me forme.

Le 12 décembre : toutes et tous en grève ! Pour nos salaires, la retraite à 60 ans, et le maintien de nos emplois.

Rassemblons-nous devant les sites en lutte : Vencorex, Michelin, PPG, Solvay, Weylchem...

L'actualité du MILITANT des industries chimiques est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)
FNIC CGT Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01 84 21 33 00 / **www.fnic-cgt.fr** / e-mail : **contact@fnic-cgt.fr**
Directeur de publication : **Serge ALLEGRE**
Bimensuel — 1,06 euro
ISSN : 1762- 4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566
Imprimé par nos soins

Actualité fédérale

Réunion des DSC et coordinateurs FNIC - 03/12/2024

Au vu des attaques sans précédent que nous subissons de la part de nos entreprises et du gouvernement, et dans la continuité de la réunion du 07 mars 2024, la Fédération a décidé de convoquer la même réunion des Délégués Syndicaux Centraux et Coordinateurs de la Fédération afin d'être tous sur la même longueur d'ondes et de mettre en place un plan de bataille pour répondre à ces enjeux.

Aucun secteur de notre Fédération n'est épargné par ces plans antisociaux mis en place chez Sanofi, Vencorex, Michelin, Air Liquide, Arkéma, Kem One, Total, Exxon, Alloga, Novares, PPG, Yves Rocher, Solvay, Yara, Adisseo, Guerbet, Orkyn, Vitalaire, etc. Soit 69 plans antisociaux pour plus de 9 500 emplois directs et près de 50 000 emplois induits, et 15 000 emplois supplémentaires dans les mois à venir dans la Chimie, le patronat profitant de la situation pour demander encore plus d'aides publiques à l'État.

Les DSC et Coordinateurs font le constat amer que sans une riposte globale de l'ensemble de nos syndicats, nous pourrons, à tour de rôle, faire le décompte macabre de la destruction de nos emplois. La situation économique et sociale que nous vivons dans nos secteurs professionnels et nos entreprises nous contraint, à nouveau, à impulser une réflexion sur les enjeux industriels.

La Fédération, et un certain nombre de ses syndicats, sont de tous les combats, bien qu'ils soient en ordre dispersé, comme à Vencorex avec plus de 40 jours de grève reconductible, les sites de Solvay Salindres et Michelin Cholet pour trois semaines de grève, les Novares, etc.

Nos syndicats ont répondu présent en soutien aux syndicats en lutte sur des appels sporadiques : le 20 juin à Bercy, le 1er octobre sur la plateforme de Pont-de-Claix, le 17 octobre devant le salon de l'automobile avec la Fédération de la Métallurgie, le 29 octobre devant l'Assemblée nationale contre le PLFSS, le 30 octobre sur le piquet de grève de Vencorex, ainsi que les 07, 13 et 26 novembre devant le siège de Michelin à Clermont-Ferrand. Mais il nous semble difficile de parler de "tous ensemble" dans la grève reconductible.

Dans toutes ces luttes, nous parlons de sauver nos emplois. Nous demandons à ceux qui nous exploitent le maintien de notre travail pour avoir tout simplement la possibilité de vivre.

La Fédération propose, afin de construire une action "tous ensemble" au même endroit avec nos Syndicats et en lien avec la CGT et ses Fédérations, une journée de grève et un rassemblement devant le ministère de l'Industrie dans la troisième semaine de janvier. L'objectif est d'obtenir une table ronde réunissant tous les secteurs industriels de la Fédération en même temps. Cette proposition d'action sera soumise au Comité Exécutif Fédéral, organe décisionnel entre deux congrès, le 10 décembre.

Par ailleurs, l'ensemble des DSC et Coordinateurs s'est engagé à appeler tous les syndicats à la grève le 12 décembre et à se rassembler, si possible, sur les sites en lutte, tels que :

- **Plateforme chimique de Pont-de-Claix pour soutenir les Vencorex, Arkéma, Solvay, Air Liquide, Suez, etc.**
- **Michelin Cholet, où le syndicat CGT de Michelin Vannes appelle les salariés à rejoindre les camarades de Cholet, ainsi que l'ensemble des syndicats des régions Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes, Normandie, etc.**
- **PPG Genlis à Dijon pour l'ensemble des syndicats de Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre…**
- **Welcheym dans l'Oise, pour tous les syndicats des Hauts-de-France, Est et Grand Est…**
- **Solvay Salindres dans le Gard, en région Occitanie.**

EN L'ABSENCE DE LUTTE DANS UNE ENTREPRISE DU SECTEUR, LA FÉDÉRATION DEMANDE À SES SYNDICATS DE REJOINDRE LES INITIATIVES TERRITORIALES ORGANISÉES PAR LES UD CE JOUR-LÀ.

7 HEURES DE TRAVAIL GRATUIT !

Encore dans l'actualité, la belliqueuse question de l'augmentation du temps de travail, avec cette nouvelle obsession des classes dirigeantes d'une journée de travail gratuit supplémentaire.
La question de l'intensification du travail pour la classe ouvrière est une véritable obsession de nos patrons et de l'État !

La tendance du capital à augmenter systématiquement ce temps, et la résistance ainsi que l'acharnement de la classe ouvrière pour réduire son labeur, sont au centre de la lutte de classes.
Il est évident, pour chaque ouvrier, que ce que le capital gagne en travail sur notre temps, nous le perdons en substance ! Le capital, lui, ne connaît pas de limite, et « *travailler jusqu'à ce que mort s'ensuive devient alors la loi* », comme le disait Marx.

Pourquoi cela ? **Le travail de l'ouvrier a ceci de particulier : il est la source de la plus-value, l'origine de tous les bénéfices du capitaliste. Plus il fait travailler l'ouvrier, plus il en extrait du travail gratuit. Tout bonnement parce que le salaire n'est pas là pour rémunérer le travail de l'ouvrier. Le salaire est le prix que paie le capitaliste pour disposer de notre force de travail.** Si, pour le même prix, voire en payant un peu plus, il peut nous faire travailler davantage, il touchera une part plus importante de notre travail qui, seul, génère de la plus-value, des richesses que les patrons accumulent sans limite !

Travailler jusqu'à la mort ? Cela devient la norme quand l'ouvrier est mis, comme c'est le cas aujourd'hui, en concurrence avec les ouvriers de la terre entière, dans le marché international que nous connaissons actuellement. Plus aucune production n'est destinée à des besoins locaux, dans une économie disons artisanale, mais bien dans une arène concurrentielle dominée par le mode de production capitaliste. À partir de là, et ce, partout sur la planète, « *les horreurs du sur-travail, ce produit de la civilisation, viennent s'enter sur la barbarie de l'esclavage et du servage* ».

La réalité de l'intensification du temps de travail, ou de sa baisse, n'est que le produit :
-de la situation objective du capital (crise ou non ?), d'une part.
-du fruit des luttes menées par la classe ouvrière en vue de sa réduction, d'autre part.

Ainsi, aujourd'hui, on le voit très clairement en France : la crise du capital, mais surtout les nouveaux concurrents des capitalistes français, imposent à notre classe dominante de durcir les règles envers ses exploités. Elle ne peut pas faire autrement dans un monde régi par les lois du capital. Ou bien elle s'attaque à nos droits, nos conditions de travail et surtout à notre temps d'exploitation, ou bien elle meurt face à ses concurrents capitalistes dans leur course aux profits.

Dans cette guerre économique que se livrent, au niveau mondial, les grandes puissances impérialistes, le sort des miséreux, des prolos, du peuple d'en bas, n'a strictement aucune importance. Sacrifier par un labeur épuisant ses larbins dans l'objectif d'écraser ses adversaires impérialistes n'a rien de stupéfiant pour la classe dominante. Elle l'a déjà fait dans le passé, et elle recommencera ! Et surtout en temps de crise ! D'ailleurs, tous les ouvriers connaissent dans les ateliers et les chantiers la guerre menée par nos patrons et surtout leurs sbires, qui cherchent à gagner, à faire respecter ou à voler toutes les minutes possibles et imaginables.

Au-delà des questions du « partage du travail » ou de la réduction du temps de travail pour créer des emplois, la première donnée est la suivante : **réduire le temps de travail pour réduire notre exploitation par le capital ! La deuxième étant : réduire le temps de travail pour accroître notre temps libre et mettre à profit ce temps libre pour s'organiser dans la perspective d'abattre le capital !**

p.4 Tract "clefs en main" à diffuser massivement

FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON (1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) .). PÉTROLE (1388) . CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

Le 12 décembre

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE POUR IMPOSER UNE AUTRE POLITIQUE INDUSTRIELLE !

Un pays sans industries est un pays sans avenir.

C'est à cela que nous préparent le patronat et le gouvernement. Ceux qui sont élus pour diriger le pays ont pour responsabilité de construire l'avenir en faisant le choix de rompre avec la situation présente, faite d'exclusion sociale et de chômage massif, pendant que d'autres cumulent des richesses et que les dividendes des grandes entreprises s'envolent.

L'État, qui devrait avoir un rôle stratégique en impulsant une vision industrielle sur le long terme, orientant les financements au service du développement des secteurs publics et industriels, fait le choix d'abdiquer devant les multinationales. Ces dernières pratiquent le dumping social et environnemental à coups d'externalisations, de cessions, de fermetures d'entreprises, créant ainsi et livrant « clé en main » des secteurs riches et d'avenir à des groupes dont le seul objectif est le profit.

La multiplication et l'accélération des plans antisociaux et des fermetures dans tous les secteurs industriels, et particulièrement dans les 11 branches de nos industries, va effacer d'un seul coup plus de 24 000 emplois directs et cinq fois plus par les conséquences sur les emplois dans les commerces et les services publics des bassins d'emplois concernés.

Les services publics et l'industrie ont un avenir, des intérêts communs et des complémentarités économiques et sociales indissociables. L'entreprise vit et se développe au cœur de la cité, de la localité. Elle est indispensable pour la population et les services publics qui participent à son développement tout en étant un débouché.

Combattre la « désertification des territoires » impose de relocaliser les industries au plus près des besoins, en s'appuyant sur les savoirs professionnels de haut niveau disponibles dans le pays.

Les milliards d'euros d'exonérations de cotisations et d'aides publiques doivent servir au développement d'une industrie répondant aux besoins des salariés, des populations et aux défis climatiques. Tous les profits doivent servir à l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés et des populations. Cela passe par :

- Un droit de veto pour les salariés sur les aides publiques demandées et face à tout projet de restructuration, de fermeture d'activité ou de site.
- Le remboursement de toutes les aides publiques accordées aux entreprises qui annoncent des plans antisociaux.
- L'augmentation des salaires avec un SMIC à 2 400 € brut et la réduction du temps de travail à 32 heures.
- Des investissements humains et financiers dans la recherche et le développement pour améliorer les procédés de fabrication afin de protéger les salariés, la population et l'environnement.
- Le renforcement de notre système de Sécurité sociale (santé, famille, retraite, chômage), qui doit être intégralement financé par les cotisations sociales et géré par les travailleurs et les usagers.

Aujourd'hui, avec plus de 24 000 emplois supprimés, nous sommes tous concernés. La solidarité, par la mobilisation des salariés de l'industrie et des services publics, doit s'appliquer si nous voulons que nos territoires ne deviennent des lieux sans avenir pour les générations à venir.

LE 12 DÉCEMBRE, TOUS LES SALARIÉS DE NOS BRANCHES DOIVENT SE METTRE EN GRÈVE ET SE RASSEMBLER DANS TOUS LES TERRITOIRES : DEVANT LES SITES DE VENCOREX À PONT-DE-CLAIX, DE MICHELIN À CHOLET, DE SOLVAY À SALINDRES, DE PPG À DIJON, WEYLCHEM À TROSLY-BREUIL AINSI QUE SUR TOUS LES SITES INDUSTRIELS OÙ DES PLANS DE SUPPRESSION DE POSTES OU DE FERMETURES D'USINES AFFECTENT LE TISSU INDUSTRIEL DE NOS TERRITOIRES.